

**Appel à Manifestation d'Intérêt****Sélection d'un consultant individuel**

« Consultant Chargé de Projet PACBAO » (Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest – basé à Abuja

Référence : ARAA/PACBAO/2020/AMI/14 *dx*
Date de publication : 24 AVR 2020
Date limite de Dépôt : 15 MAI 2020
Durée de la mission : Un an renouvelable
Nombre d'année d'expérience : 05 Années d'expériences

I- Contexte

L'élevage et les marchés des produits animaux constituent des fondements importants de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Les zones de production de bétail sont situées dans les régions sahéliennes et les principaux bassins de consommation sont localisés dans les grandes villes des pays côtiers tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal. Il existe 3 grands corridors de transaction commerciale et de transhumance en même temps dont le plus important est le corridor central qui va du Burkina Faso et du Mali vers la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin et le Togo, le Nigeria. Le convoyage par camion est devenu le mode de transport privilégié. Bien que le cheptel ait fortement progressé durant ces dernières années, l'offre issue de la production régionale (1'421'317 tonnes) reste insuffisante pour la population (300 millions en 2014). Les tracasseries administratives, routières, les rackets et la corruption limitent les échanges et favorisent des importations de viandes extrarégionales (445'000 tonnes/an, soit le 1/3 de l'offre de la région).

Malgré sa faible productivité, la contribution de l'élevage aux au PIB des pays sahéliens reste importante, variant entre 13% et 20% selon les pays. L'élevage est aussi un grand pourvoyeur d'emplois, pouvant occuper plus de 50% de la population, notamment les femmes et les jeunes, fortement impliqués dans l'élevage des espèces à cycle court. Au regard de son importance stratégique, l'Afrique de l'Ouest s'est dotée de politiques communautaires favorables à la production et à la commercialisation du bétail.

De façon générale, l'espace CEDEAO doit améliorer l'application des réglementations pouvant assurer la compétitivité des produits agricoles à l'intérieur de la région et avec les pays tiers afin de permettre une meilleure mise en marché du bétail de la région. Cela améliorerait les prestations des acteurs dont ceux réunis au sein de la Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail Viande (COFENABVI-AO) pour l'Afrique de l'Ouest.

Au niveau de la CEDEAO, les questions liées à l'élevage relèvent principalement de deux grandes politiques régionales:

- la politique agricole (ECOWAP/PDDAA), intégrant le sous-secteur de l'élevage;

- la politique commerciale, couvrant d'une part la politique aux frontières de l'espace CÉDEAO (TEC) et la politique commerciale intra-communautaire, avec le Schéma de libéralisation des échanges de la CÉDEAO (SLEC).
- La décision A/DEC.5/10/98 relative à la réglementation de la transhumance entre les Etats membres de la CEDEAO le règlement C/REG.3/01/03 relatif à la mise en œuvre de la Décision A/DEC.5/10/98 de la CEDEAO

Dans le cadre institutionnel de la mise en œuvre de l'ECOWAP, l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA, basée à Lomé) a été créée par règlement C/REG.1/08/11. Elle a pour mandat « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées ». Lancée le 27 septembre 2013, l'ARAA assure la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes concourant à l'opérationnalisation de la Politique agricole régionale de la CEDEAO.

La Coopération Suisse soutien la mise en œuvre de l'ECOWAP à travers, entre autres, le financement du Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO). Dans ce cadre, l'ARAA a obtenu l'accord du partenaire pour le recrutement d'un « **Consultant Chargé de Projet PACBAO** » en vue la **Direction Agriculture et Développement Rural (Abuja)** dans la planification, la coordination et la mise en œuvre du Programme.

Le PACBA a pour objectifs de :

- (a) Fluidifier le commerce de bétail vif le long des couloirs transnationaux, et dans les zones transfrontalières. L'accent sera mis sur l'appui à la gestion des politiques publiques concernant la filière bétail-viande et le dialogue multi-acteurs à travers un appui au renforcement opérationnel et institutionnel de la CEDEAO pour lui permettre d'assurer son mandat régional ;
- (b) Renforcer l'organisation des acteurs privés tout au long de la chaîne de valeur et la structuration de la filière bétail-viande. L'accent sera mis sur le renforcement de la COFENABVI-AO ;
- (c) Stimuler les investissements innovants de la part des entrepreneurs de la filière bétail-viande par le biais d'appels à propositions, afin d'attirer des services financiers adaptés des banques et assurances.

II- Tâches et Responsabilités

Sous la supervision du Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural, les tâches et les responsabilités du Consultant Chargé de Projet PACBAO sont :

- Appuyer la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural en liaison avec l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation à l'élaboration du Plan de Travail et Budget Annuel pour son approbation par les instances de pilotage et gouvernance du PACBAO ;
- Préparer et Coordonner l'élaboration des rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels ;
- Assurer le suivi et l'exécution des activités du PACBAO en liaison avec le Centre Régional de Santé Animale (CSRA), la Confédération des Fédération Nationales de filière bétail et Viande de l'Afrique de l'Ouest (COFENABVI-AO et le « back stoping » du Projet ;
- Collaborer activement avec d'autres Programmes et Projets de la CEDEAO intervenant dans le secteur de l'Elevage ;

- Représenter la Direction de l'Agriculture et Développement Rural dans les réunions, discussions relatives à la commercialisation du bétail-viande ;
- Conseiller la Direction Agriculture et Développement Rural en matière de développement de l'Élevage et plus particulièrement sur la fluidification du commerce bétail et viande ;
- Coopérer avec la Direction Exécutive de l'ARAA, les Directions de la CEDEAO en charge du Commerce, des Douanes, du Secteur Privé et de la Libre Circulation des Biens et des Personnes, le Centre Régional de Santé Animale dans le cadre de ce mandat ;
- Exécuter toute autre tâche qui lui sera confiée par la Direction Agriculture et Développement Rural.

III – Qualifications / Expériences

- Avoir un diplôme universitaire (BAC+4 ans) en Agronomie, Zootechnique, Productions Animales, Gestion de Projet, Agroéconomie ou tout domaine connexe
- Avoir au moins 5 ans d'expériences pertinentes dans le secteur de l'Élevage, notamment la Commercialisation du Bétail (CEDEAO).

IV – Compétences

- Avoir une bonne pratique de la Gestion et Coordination de Projets d'envergure Régionale ;
- Avoir une connaissance générale du secteur agricole/élevage de la région ouest africaine ;
- Avoir une bonne connaissance de la CEDEAO et les Institutions de la Communauté ;
- Avoir un bon sens de l'organisation, de synthèse de document, de la communication et bonne connaissance informatique (traitement de texte, gestion des données, présentation, vidéo conférence) etc. ;
- Avoir d'excellentes compétences en rédaction technique ;
- Avoir une capacité à travailler dans un environnement multiculturel comme celui de la CEDEAO ;
- Être en bonne santé et être disponible pour des déplacements fréquents.

V – Langue

- Avoir la maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise. La bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la Commission serait un atout.

VI – Lieu, Durée et début de la mission

- Le consultant sera basé à Abuja (Nigeria) au sein de la Direction Agriculture et Développement Rural ;
- La durée de la mission est douze (12) mois avec possibilité de renouvellement selon la disponibilité des fonds et la performance du consultant ;
- La mission démarrera dans les deux semaines au plus tard suivant la signature du contrat de prestation de service intellectuel.

VII – Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le Consultant, email et contacts téléphoniques)
- Copie Scannée du diplôme le plus élevé (l'original pourrait être demandé pour vérification)
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

VIII – Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le **15 MAI 2020** à 16 h 00 mn GMT, par dépôts en mains propres OU par courrier électronique aux adresses suivantes :

**Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA),
83, Rue de Pâture, Lomé, Togo (sous pli fermé portant la mention : « Consultant Chargé de Projet PACBAO -ARAA»
procurement.pacbao@araa.org**

En objet : « **Consultant Chargé de Projet PACBAO - ARAA** »

NB: Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention : « Consultant Chargé de Projet PACBAO - ARAA », ne seront pas considérés.

IX – Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le Code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview pourra être organisée avec une short liste de consultants présélectionnés.

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cette manifestation d'intérêts.

Le Directeur Exécutif

SALIFOU Ousseini

